

## Vos élus vous informent

### BIENVENUE

Votre mairie est ouverte au public :

- les mardis et jeudis de 13h30 à 18h30 ;
- les mercredis et vendredis de 9h à 12h.

Un accueil téléphonique est à votre disposition tous les jours sauf le mercredi après-midi.

Email : [mairiedecourcay@wanadoo.fr](mailto:mairiedecourcay@wanadoo.fr)

Tél. : 02 47 94 16 06

Bibliothèque : <https://courcay.bibli.fr/>

*Venez y découvrir les nouveautés !*

### AGENDA

- **Samedi 22 juin 2024** : Courçay en fête
- **Dimanches 30 juin et 7 juillet** : Elections législatives
- **Samedi 20 juillet 2024** : Festival fluvial Jour de Cher (Autour de Chenonceaux – CCBVC)
- **Mardi 30 juillet** : Visite guidée de Courçay (Pays Loire Touraine)
- **Dimanche 8 septembre** : 8<sup>e</sup> édition du Court-circuit courciquois (CCC)
- **Samedi 14 et dimanche 15 septembre** : Festival Jours de fête (Autour de Chenonceaux – CCBVC)
- **Samedi 21 septembre** : Tournoi de pétanque (CDF)
- **Samedi 21 et dimanche 22 septembre** : Journées européennes du Patrimoine
- **Samedi 5 octobre** : Soirée moules-frites (CDF)
- **Samedi 26 octobre - 11h30** : Inauguration des travaux du centre-bourg de Courçay (Mairie)
- **Samedi 26 octobre - 16h00** : Accueil de la marche rose à Courçay (Mairie)
- **Lundi 11 novembre** : Commémoration de l'armistice de 1918 (Mairie - UNC)
- **Samedi 23 novembre** : Soirée du CDF
- **Vendredi 13 décembre** : Fête de Noël (Mairie)

### Les travaux du bourg

Les travaux du centre-bourg sont terminés. La réouverture de la circulation est effective depuis le 14 juin. Ces aménagements pérennisent notamment l'arrêt du car scolaire en permettant à celui-ci de faire demi-tour sans reculer afin d'assurer la sécurité des élèves qui en bénéficient.



Place de l'église



Rue du commerce devant la Mairie

La végétalisation de la zone sera mise en place à l'automne et l'inauguration aura lieu le 26 octobre 2024.



Parvis de l'église + rue du Commerce



Abri vélo sur la place l'église avec borne de recharge pour vélos électriques

## Redevance pour utilisation de l'espace public

Le 27 mai dernier, le conseil municipal a adopté le tarif d'occupation du domaine public pour les commerces de la commune. A l'heure actuelle, cette décision concerne l'Attablée des Rochers (sur la terrasse extérieure), la Cabane à Pizza et le marché des producteurs (sur l'emplacement à côté de l'église). Dans le souci de maintenir nos commerces et pour ne pas aggraver leurs charges, le conseil municipal a approuvé de fixer la redevance annuelle à l'euro symbolique.

## PLUi

La communauté de communes a adopté, en octobre 2021, son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) devenu exécutoire en janvier 2022. Lors de son élaboration, le choix avait été fait de ne pas identifier sur le règlement graphique du PLUi les bâtiments pouvant

changer de destination (de grange à bâtiment à usage d'habitation, ou l'inverse) au sein des zones agricoles et naturelles. En effet lorsque les dossiers remplissaient les critères prévus dans le document d'urbanisme, ils pouvaient être soumis à l'accord de la conférence des maires et à la commission départementale de la prévention des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF). Or, nous constatons aujourd'hui que les dossiers déposés pour des projets de changement de destination dans ces zones sont systématiquement refusés par la CDPENAF. Afin de lever ce blocage, la communauté de communes a proposé la modification du PLUi. En accord avec les propriétaires concernés, une liste des bâtiments éligibles a été proposée par la commune à la communauté de communes pour figurer sur le règlement graphique. La procédure suit son cours.

## Implantation d'une antenne 4G

Une antenne 4G qui accueillera tous les opérateurs mobiles est en cours d'installation au lieu-dit la Croix Blanche.

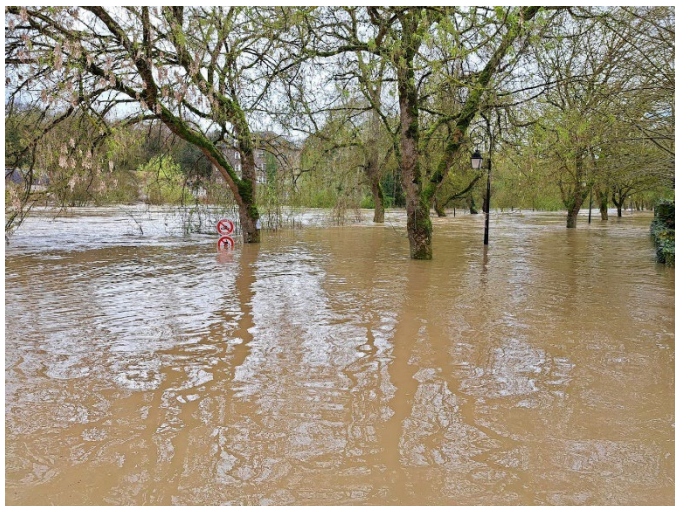
Son implantation a été définie afin d'irriguer le plus largement possible le territoire de Courçay, et notamment le bourg actuellement en zone blanche. Le développement de ces installations s'impose compte tenu de la disparition du réseau cuivre à l'horizon 2030.



Support antenne 4G installé

## La crue de l'Indre

La crue de l'Indre, qui a marqué le printemps 2024, a donné lieu à une reconnaissance catastrophe naturelle par l'Etat. Par ailleurs une réflexion est en cours avec les services de l'Etat pour améliorer la chaîne d'alerte et d'information.



## Ecole des Rochers

Réouverture d'une 4<sup>ème</sup> classe à l'école des Rochers à la prochaine rentrée. Cette 4<sup>ème</sup> classe permettra d'accueillir dans les meilleures conditions la totalité des élèves inscrits. Une nouvelle ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) sera embauchée pour seconder les enseignantes.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette ouverture !

## CMJ

Début 2024, un nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été élu.

Ainsi, Lywen Alix-Picard, Olivia Foures, Cyrielle Klaert, Suzanne Lajoie et Guillaume Webb ont pris leur fonction.

Bravo à ces jeunes qui ont eu envie de s'investir dans la vie de leur commune !

Pour leur première action, ils ont décidé d'organiser une CMJ Party en direction de tous les habitants de la commune. Elle a eu lieu le samedi 15 juin : une cinquantaine de participants ont pu profiter de grands jeux en bois, de jeux de société, de concours de Just Dance et de Karaoke !

Les jeunes conseillers avaient préparé des crêpes, des quiches, cakes et petites douceurs

salées pour terminer la journée par un verre de l'amitié !



## Information sur les déviations pendant les travaux de Cormery

Pour rappel, la circulation est interdite sur la commune de Cormery en traversée de bourg entre le 17 juin et le 09 août 2024. Le Conseil départemental a prévu des déviations qui prennent en compte l'interdiction de traverser le bourg et le pont de Courçay pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes (arrêté en date du 15 mai 1998) hors desserte locale. Toutefois, afin de prévenir les abus et préserver les nouveaux aménagements du centre bourg, des blocs bétons sont installés aux entrées de bourg qui permettent le passage des véhicules de 19 tonnes en desserte locale ainsi que la circulation des engins agricoles.



Sécurisation de l'accès depuis la D17



Sécurisation de l'accès depuis le haut de la rue du Commerce

## Travaux de voirie / Assainissement dans les hameaux (En cours, programmés ou déjà réalisés)

- Campagne de nids-de-poule après l'hiver (une seconde est planifiée après l'été)
- La Gagnerie : réfection de la voie communale dégradée par les pluies + curage du fossé d'assainissement
- Grand Rouvres : travaux de réfection des accotements dégradés
- La Barrerie : travaux de réfection des accotements dégradés + travaux de rénovation de la chaussée dégradée
- Fontaines Archer : ré-empierrage de la voie communale
- Toizay : chiffrage en cours pour le curage de la mare
- Haut Vau - La Gagnerie : sur la D83 pose d'une buse à la charge du département pour prévenir les inondations de la D83
- D83/D17 : fracturations de 2 rochers (un face au restaurant La Promenade ; l'autre sur la route de Cormery). Travaux à la charge du département

## Anciens combattants

Le nom de M. Georges RIOLET a été ajouté sur le monument aux morts dans le cimetière de Courçay à la suite d'une procédure en reconnaissance demandée par la famille et validée par l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre.

## Restaurant « L'attablée des Rochers »

Le restaurant situé sur la place de l'Eglise offre depuis le début de l'année 2024 :

- un point-relais de La Poste



- un dépôt de pain



L'établissement est ouvert :

- de 7h30 à 15h00 lundi, mardi et mercredi
- de 7h30 à 21h00 jeudi et vendredi
- de 8h00 à 15h00 samedi (fermé le dimanche).

Le relais de La Poste fonctionne les jours d'ouverture jusqu'à 11h30 en matinée et de 14h00 à 15h00 ou 14h00 à 20h00 en après-midi.

## Rappel concernant la tranquillité publique

Comme l'énonce l'arrêté préfectoral d'Indre-et-Loire du 29 avril 2013 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, les horaires à respecter concernant les travaux bruyants, notamment la tonte et la taille des espaces verts, le tronçonnage et le bricolage sont :

- de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi ;
- de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi ;
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

## Information et communication

Retrouvez toutes les informations de la commune :

- sur le site de la mairie [courçay.fr](http://courçay.fr) ;

- sur l'application **PanneauPocket**



téléchargeable sur vos smartphones, tablettes et ordinateurs ;

- sur l'application

**Intramuros** de la



**IntraMuros**

communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher, téléchargeable sur vos smartphones, tablettes et ordinateurs.

- sur les différents panneaux d'affichage de la commune.

**Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été !**